

Séance du 30 juillet à 20 heures 30

Délibération n°2020-39

Nombre de conseillers

En exercice : 68

Présents : 57

- dont suppléés : 7

Absents : 11

- dont représentés : 4 (procuration)

Votants : 60

- dont « pour » : 60

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 30 juillet deux mil vingt à 20 heures 30 mn, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 23 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, à la salle de la Communication à LALANNE-TRIE.

Présents : SENAC Annie suppléante de MAUMUS Jean, GANDIT Isabelle, DUCAUD Aline, LAGARDE Josiane, MAILHES Jean-Louis, VERDIER Jean-Marc, BRUZEAUD Anne-Marie, LAYERLE Christian, VICTORIN Éric, FONTAN Guy, VERDIER Bernard, ABADIE Francis, MAJOURAU Alain, ABADIE Pierre, FORTASSIN Catherine, CHEF D'HOTEL Annick, GHARFI Paul, BARRES Yoan suppléant de ROUSSE Gaëtan, ADER Jean-Pierre, MARIE ERNESTINE Stéphanie, DUBOSC Michel, Mme ANTIN suppléante de ABADIE Isabelle, AURIGNAC Chantal suppléante de CASTET Francis, LE BIHAN Jean-Michel, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, LUSCAN Pierre, DUPRAT Christian, GAYE Frédéric, GALES Jean-Luc, LAMOTHE Chantal suppléante de ZAÏTER Chaabane, MOULEDOUS Michel, CIEUTAT Yves, CASTERAN Joël, ROSSIGNOL Monique, BARTHE Gérard, LOUGE Bernard, HUSS Coralie, FRANCINGUES Alain, PIQUE Éric, LABAT Pierre, LURDE Jean, DUFFO Eric, SORBET Jean-Louis, REY Henri, TOUZANNE Jean-Pierre suppléant de SOLLES Myriam, LANNEGRASSE Nadège, LABERENNE Jean-Michel, GRASSET Jean-Pierre, MAUMUS Maryse, CIEUTAT Serge, IZA VERGARA Isabelle, MOULEDOUS Jean-Claude, PASQUINE Suzanne, LOULA Pierre suppléant de MATHA Philippe, FOURCAUD Thierry, LACOSTE Henry,

Absent(e)s : MAUMUS Jean, BOYER Didier, ASPECT Joël, ROUSSE Gaëtan, MOLE Michel, DESSACS Christian, SOLLES Myriam, DAZET Joël

Excusé(e)s : BETBEZE ABADIE Christophe, DUTREY Christian, ABADIE Pascale, CASTET Francis, ZAÏTER Chaabane, FONTAN Elisabeth, DAYRES Dominique, SARRACANIE Jean-Paul, MATHA Philippe, LAPEYRE Jean-Paul

BERBEZE-ABADIE Christophe a donné procuration à BRUZEAUD Anne-Marie

FONTAN Elisabeth a donné procuration à GRASSET Jean-Pierre

DAYRES Dominique a donné procuration à CIEUTAT Serge

SARRACANIE Jean-Paul a donné procuration à VERDIER Bernard

Monsieur ABADIE Pierre n'a pas pris part au débat, ni au vote de la délibération

Monsieur CIEUTAT Serge est nommé secrétaire de séance

Le président informe le Conseil Communautaire d'un projet de couvoir Poules Noires d'Astarac sur la Commune de Trie sur Baise et qu'un maître d'œuvre a été choisi. Le Permis de Construire a été déposé le 11 juin 2020.

Ce bâtiment fera l'objet d'une location et sera donc productif de revenus pour la collectivité. Aussi, il propose de créer un budget annexe pour cette construction en le déclarant assujetti à la TVA selon un régime mensuel. La collectivité soumettra les loyers à la TVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents, décide :

- De créer un budget annexe dit «POULES NOIRES D'ASTARAC BIGORRE» à compter du 1^{er} janvier 2020, assujetti à la TVA réel normal mensuel, et appliquant la nomenclature M14 des collectivités et Etablissement de plus de 3 500 habitants
- D'opter pour l'assujettissement à la TVA des loyers de la future construction,
- D'autoriser le Président à solliciter l'habilitation pour l'assujettissement à la TVA et à la création de ce budget annexe auprès des services fiscaux.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
BARTHE Gérard